

2. Évolution de la part des femmes dans la population équestre institutionnelle (1975-1997)

Avant 1975, il n'existe pas de données statistiques fédérales permettant de connaître la part des femmes dans la population équestre licenciée. Aussi, il est difficile de dresser un constat. On peut estimer qu'à la date de la création de la fédération, les femmes occupaient une place marginale. Cette impression est confirmée par l'analyse des premiers bulletins d'engagement en concours hippiques (1923 à 1935) qui fait apparaître, d'une part, une très faible participation des femmes (en amazone) – preuve de leur présence dans le mouvement équestre sportif dès ses débuts – et, d'autre part, une très forte participation des militaires – population qui disparaîtra par la suite. Il n'a pas été possible toutefois de chiffrer ces informations. Sans apporter non plus de données chiffrées, le classement entre les fédérations qu'opère Catherine Louveau dans son travail sur les hommes et les femmes dans les pratiques sportives, confirme une présence de plus en plus visible des femmes en équitation. « L'inégale et durable » distribution des femmes au sein des fédérations sportives conduit cette sociologue à repérer cinq « familles » de fédérations. L'équitation se trouve dans la première famille : celle des fédérations « largement féminisées et qui ont été, de longue date, investies par les femmes » (Davisse et Louveau, 1998 : 59). Selon d'autres sources, les sports équestres posséderaient déjà en 1963 plus de 50 % de femmes licenciées (Duret, 2001 : 28).

L'évolution des effectifs de licenciés de la fédération équestre à partir de 1949 montre que l'équitation, après une certaine stagnation jusqu'en 1960 (autour de 20 000 licences), connaît, comme l'ensemble des disciplines sportives en France, une forte croissance à partir de cette date. D'après les chiffres du secrétariat d'État à la jeunesse et aux sports, on comptait 180 000 licenciés en 1990 (Chevalier, 1994 : 55).

À partir de 1975, les statistiques fédérales permettent de quantifier la présence des femmes dans la population équestre. Cette présence ne cesse d'augmenter, passant en quinze ans d'une légère majorité (53,4 %) à près des deux tiers (66,2 %). On assiste ainsi à une véritable féminisation de l'activité (voir

figure 1 en annexe). Ce phénomène concerne particulièrement la pratique équestre hors compétition et les moins de 35 ans (*id.* : 56). Les statistiques de la DNSE s'intéressant à la période comprise entre 1982 et 1997 font apparaître, d'une part, que l'augmentation du nombre de femmes s'est poursuivie, et, d'autre part, que le recrutement des hommes reste pratiquement stationnaire (DNSE-FFE, 1997 : 9-11). Cette stagnation du recrutement masculin correspond d'ailleurs à une des préoccupations fédérales actuelles. Les autorités institutionnelles et le milieu professionnel semblent s'interroger davantage sur le faible engouement masculin que sur la surpopulation féminine. Les réflexions d'enseignants et de dirigeants d'établissements équestres, émises à l'occasion de diverses réunions ou de colloques, laissent entendre que ces deux phénomènes paraissent intimement liés. L'absence relative des hommes se traduit au niveau fédéral un sentiment de perte – où sont-ils passés ? – qui peut être analysé comme une référence à la culture originelle de l'équitation mais qui doit aussi beaucoup à l'inquiétude de ne pas ou de ne plus intéresser un marché potentiel de consommateurs. Il n'y a pas de véritable désertion des hommes – leur nombre absolu reste en fait constant – mais l'augmentation considérable et l'accroissement permanent des effectifs féminins écrasent cette population masculine relativement stable (voir figure 2 en annexe).

3. Taux de féminisation entre 1989 et 1992 selon les différentes étapes de la vie

Les travaux menés par Vèrène Chevalier sur les changements dans la démographie des licenciés de la DNSE entre 1989 et 1992 mettent en évidence certaines caractéristiques spécifiques rattachées aux différentes périodes de la vie. Dans cette étude, sont nommés par convention : « novices », les individus qui abordent l'équitation institutionnalisée et qui prennent leur licence de compétition pour la première fois ; « revenants », les cavaliers qui ont pratiqué dans un passé plus ou moins récent, qui ont abandonné, puis qui reviennent à la pratique après quelques années d'interruption, les « retours » désignant l'année de leur réinscription (Chevalier, 1994 : 75).

À la petite enfance correspond une population féminine à 60 % qui présente une forte croissance d'une année sur l'autre (2,5 % en 1989 pour 4 % en 1992). La préadolescence (8-12 ans) représente 20 % de l'effectif total des licenciés ; elle montre des effectifs qui croissent très fortement avec l'âge (en particulier chez les filles) grâce à une grande différence entre le taux de noviciat (60 %) et celui de l'abandon (40 %). Cette population est fortement féminisée (environ 70 %). Vèrène Chevalier prévoit qu'elle va l'être davantage

encore car l'effectif des jeunes cavalières de ces âges connaît une croissance très forte d'une année sur l'autre (12 % par an en moyenne pour la période 89-92), alors que la croissance des effectifs des garçons reste modeste (3 % par an). L'adolescence (13-17 ans) regroupe un peu moins de 30 % de l'effectif total avec 32 % des cavalières et 20 % des cavaliers. C'est la population la plus féminine, mais la féminisation se poursuit beaucoup plus lentement que dans la classe d'âge précédente. Entre 1989 et 1992, les effectifs de cette population croissent faiblement sous l'effet de la légère progression du nombre de filles alors que le nombre de garçons diminue. La tendance est à la baisse des effectifs novices – plus marquée chez les garçons (– 7,5 %) – et des retours. On note également une légère croissance du nombre d'abandons chez les filles. La fin de l'adolescence (18 à 22 ans) comporte 15 % des cavalières et 10,5 % des cavaliers; elle présente le taux de noviciat le plus faible: cette population est composée essentiellement de licenciés fidèles ou de «revenants». Le nombre de femmes et d'hommes est sensiblement le même avec proportionnellement plus de mobilité chez les femmes (abandons et retours). Les jeunes adultes (23-32 ans) représentent 16 % des cavaliers licenciés. Le taux de noviciat est faible et l'abandon précoce très élevé. L'accroissement de cette population est quasiment nul. La population des cavalières augmente grâce à la fidélité des cavalières des générations précédentes en plus grand nombre alors que la population masculine diminue. Les adultes (33 à 47 ans) regroupent plus d'hommes que de femmes (12 % des cavalières pour 25 % des effectifs masculins). Les taux de noviciat et d'abandon sont nettement plus faibles pour les hommes que pour les femmes et, malgré un taux de retour à la pratique identique, la population masculine est plus stable que la population féminine. Sur la période étudiée, le taux de novices diminue d'année en année et plus fortement chez les hommes alors que les abandons augmentent. Les retours assurent la croissance positive des licenciés. Les adultes âgés (plus de 48 ans) regroupent près de 9 % des hommes et seulement 2,2 % des cavalières. Cette population est plus stable que les précédentes, le taux de noviciat est d'environ 18 %, le taux de retour 6 % et le taux d'abandon 27 %. Malgré un taux d'accroissement négatif, le nombre de licenciés augmente de 7 % par an grâce à la fidélité des générations précédentes (*id.*: 108-110).



Tourre-Malen Catherine (2006). *Femmes à cheval*. Paris: Belin.